



## **PREFET DES DEUX-SEVRES**

### **DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DES DEUX-SEVRES**

#### **Arrêté portant subdélégation de signature pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du budget de l'État**

**Le Préfet des Deux-Sèvres  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française en en Nouvelle-Calédonie ;

VU le décret du Président de la République en date du 18 janvier 2013 portant nomination de M. Simon FETET en qualité de secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales inter-ministérielles ;

VU le décret du Président de la République en date du 10 octobre 2014 portant nomination de M. Jérôme GUTTON en qualité de Préfet des Deux-Sèvres ;

VU l'arrêté de M. le Préfet des Deux-Sèvres en date du 15 février 2016 portant délégation de signature à M. Alain JACOBSONE, directeur départemental des territoires pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes du budget de l'État ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la DDT,

#### **ARRETE :**

**Article 1 :** Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions de dépense et de constatation de service fait aux agents désignés et dans les limites indiquées en annexe 1.

**Article 2 :** Sont habilités à procéder à la validation informatique des demandes d'engagement juridique, de certifications de service fait ainsi qu'à la consultation ou validation d'actes relevant de la compétence d'ordonnateur délégué, les agents désignés et pour les applications informatiques désignées en annexe 2.

**Article 3 :** Subdélégation de signature est donné à Mme Maryse FROSTIN et M. Philippe CHESNOY à l'effet de signer les demandes d'émission de RNF (recettes non fiscales) de toute nature.

**Article 4 :** L'arrêté du 18 mai 2015 est abrogé.

Le présent arrêté prendra effet à compter de la date de parution du présent arrêté au recueil des actes administratifs.

Le présent arrêté sera adressé à Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres (Mission d'Animation Interministérielle).

**Article 5 :** La secrétaire générale de la DDT et les fonctionnaires bénéficiant d'une subdélégation sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture des Deux-Sèvres.

À Niort, le 29 FEV. 2016  
Pour le préfet et par délégation,  
Le directeur départemental des  
territoires

Alain JACOBSONE



**ANNEXE 1 à l'arrêté de subdélégation au titre de Pouvoir Adjudicateur :**  
**Seuil des commandes**

<b>Service</b>	<b>Nom et prénom</b>	<b>Montant maxi de la commande</b>	<b>Observations</b>
Direction	Frédéric HENNEQUIN	Sans limitation	
SG	Maryse FROSTIN	15 000€	Sans limitation si empêchement ou absence du directeur et du directeur adjoint
SG	Philippe CHESNOY	15 000€	
SG/LAFi	Laurence DUDON	4 000€	montant ramené à 1 000€ pour la <b>carte achat</b>
SG/LAFi	Martine RANCE	4 000€	
SG/LAFi	Joëlle LETANG	limité aux montants des frais de déplacement	uniquement dans le cadre de <b>Chorus DT</b>
SG/AG	Christelle CHARLES	500€	uniquement dans le cadre de la <b>carte achat</b>
SG/AG	Dominique CHAIGNE	500€	uniquement dans le cadre de la <b>carte achat</b>
MCSRGC/ER	Guy LOISEAUX	15 000€	uniquement pour le <b>BOP 207</b>

**ANNEXE 2 à l'arrêté de subdélégation au titre de Pouvoir Adjudicateur :**  
**Habilitations aux applications**

<b>Service</b>	<b>Nom et Prénom</b>	<b>Applications</b>
SG	Philippe CHESNOY	Chorus et Chorus formulaires
SG	Laurence DUDON	Chorus, Chorus formulaires et Chorus DT
SG	Martine RANCE	Chorus, Chorus formulaires et Chorus DT
SG	Joëlle LETANG	Chorus et Chorus DT
MCSRGC/ER	Guy LOISEAUX	Chorus, Chorus Formulaires et Chorus DT
MCSRGC/ER	Thierry ELIE	Chorus DT
SPPH/Hab	Sonia ROMANTEAU	Chorus et Galion
SPPH/Plan	Claudine MAUPAS	Chorus et Chorus formulaires
SEBAT/DFSU	Chantal BONNEAU	ADS 2007
SEBAT/DFSU	Berty VERGER	ADS 2007

**SPECIMENS DE SIGNATURE  
DES AGENTS HABILITÉS  
A SIGNER DES COMMANDES**

<b>Agent</b>	<b>Signature</b>
M. Frédéric HENNEQUIN	
Mme Maryse FROSTIN	
M. Philippe CHESNOY	
Mme Laurence DUDON	
Mme Martine RANCE	
M. Guy LOISEAUX	